Fiche d'activités : L'indépendance de l'Algérie.

Problématique : pourquoi l'indépendance de l'Algérie a-t-elle été précédée d'une guerre alors que celles du Maroc et de la Tunisie se sont déroulées plus « pacifiquement » ?

Document 1 : L'Algérie en 1954.

	Musulmans	Européens (surtout Français)
Population : – 1906 – 1931 – 1954	 4,5 millions 5,6 millions 8,5 millions	 680 000 880 000 980 000
Taux de natalité	45 ‰	19 ‰
Taux de mortalité	14 ‰	9 ‰
Taux de mortalité infantile	180 ‰	46 ‰
Scolarisation dans le primaire	20 %	100 %
Taille moyenne des exploitations agricoles	14 ha	109 ha

Document 2 : Proclamation du FLN (Front de Libération National) en 1954.

« Pour prouver notre désir réel de paix, limiter les pertes en vies humaines et les effusions de sang, nous avançons une plate-forme honorable de discussion aux autorités françaises si ces dernières reconnaissent une fois pour toutes aux peuples le droit de disposer d'eux-mêmes.
1. La reconnaissance de la nationalité algérienne par une déclaration officielle abrogeant les édits, décrets et lois faisant de l'Algérie une terre française en déni de l'histoire, de la géographie, de la langue, de la religion et des mœurs du peuple algérien.
2. L'ouverture des négociations avec les porte-parole autorisés du peuple algérien sur les bases de la reconnaissance de la souveraineté algérienne (...).
En contrepartie :
1. les intérêts français : culturels et économiques, honnêtement acquis seront respectés ainsi que les personnes et les familles ;
2. tous les Français désirant rester en Algérie auront le choix entre leur nationalité d'origine, et seront de ce fait considérés comme étrangers, ou la nationalité algérienne ;
3. les liens entre la France et l'Algérie seront définis et feront l'objet d'un accord entre les deux puissances sur la base de l'égalité et du respect de chacun. »

Document 3 : « L'Algérie, c'est la France ».

« À la volonté criminelle de quelques hommes doit répondre une répression sans faiblesse. Qu'on n'attende de nous aucun ménagement à l'égard de la sédition, aucun compromis avec elle. On ne transige pas lorsqu'il s'agit de défendre la paix intérieure de la Nation et l'intégrité de la République. Les départements d'Algérie font partie de la République, ils sont français depuis longtemps. Jamais la France, jamais aucun parlement, jamais aucun gouvernement ne cédera sur ce principe fondamental. L'Algérie, c'est la France et non un pays étranger que nous protégeons. »

Déclaration du chef du gouvernement français, P. Mendès France, à l'Assemblée nationale, 12 novembre 1954.

Document 4 : La guerre et la torture.

« Au cours des six premiers mois de 1955, il y eut au village une quinzaine d'attentats du FLN qui firent une vingtaine de morts, la plupart fonctionnaires, les autres suspects de collaborer avec les Français. Fin 1955, les révolutionnaires du FNL étaient enfin reconnus en tant que tels par la majorité de la population (...).

Le 11 janvier 1956, une centaine de militaires français qu'on appelait les bérets rouges ou « léopards » [1] vinrent s'installer au village dans la soirée. À la tombée du jour, ils pénétrèrent dans les maisons, réveillèrent les hommes qu'ils recherchaient et les emmenèrent. Au lever du couvre-feu, les gens se trouvèrent face à un spectacle horrible : des morts gisaient abandonnés sur les trottoirs, couverts de traces de tortures.

Au cours des jours suivants, les maquisards [2] commirent des actes aussi sauvages. »

Saïd Ferdi, *Un enfant dans la guerre*, Le Seuil, 1981.

1. Les parachutistes de l'armée française. 2. C'est-à-dire les « rebelles » retirés dans le maquis.

Document 5 : L'exode des Français d'Algérie (1962)

L'insurrection algérienne qui avait commencé en 1954 contre l'occupant français se termine par les Accords d'Evian en 1962 qui mettent fin à la guerre et qui conduisent à l'indépendance de l'Algérie.
Près d'un million de Français et de nombreux harkis (les Algériens qui ont travaillé ou combattu avec l'armée française contre le FLN) quittent alors l'Algérie pour la France où ils commencent une nouvelle vie.

Réponds aux questions suivantes sur ton cahier en faisant des phrases :

1°) Compare la situation démographique et sociale des musulmans et des Français d'Algérie (Doc. 1) : quelles conclusions peux-tu tirer ?
2°) Qui est l'auteur du Doc.2 ? Précise ta réponse.
3°) Quelles sont les intentions du FLN à l'égard des Français d'Algérie ?
4°) Comment P. Mendès France qualifie-t-il l'insurrection algérienne en 1954 ? (Doc.3)
5°) Pourquoi ne considère-t-il pas que l'Algérie est une colonie au même titre que le Maroc ou la Tunisie ?
6°) Quels exemples de violences, commises par le FLN ou l'armée française, peux-tu relever dans le Doc. 4 ?
7°) Quand s'achève la guerre d'Algérie ? Comment ? Combien de temps a-t-elle duré ?
8°) Pourquoi les Français quittent-ils l'Algérie après les accords d'Evian ?